

Gestionnaire d'énergies

Cadre d'emploi des techniciens

Direction du patrimoine et de l'efficacité énergétique

Vous assurez la gestion et l'optimisation des fluides des collectivités par la réalisation d'études techniques et la gestion des contrats.

Vos principales activités :

- Gestion de projet réalisé par la régie ou en entreprises :
 - réalisation via un prestataire : réalisation et suivi de marché public, analyse/contrôle/suivi des dossiers de conceptions et des opérations travaux, suivi de la mise en service et de la mise au point des équipements techniques ;
 - réalisation via le régie : conception / chiffrage d'installation technique, recherche / détermination de la meilleure solution technico-économique, contrôle / suivi des opérations, suivi de la mise en service et de la mise au point des équipements techniques ;
- gestion des flux (électricité, gaz, eau) ;
- gestion des contrats (suivi des marchés UGAP pour le gaz et l'électricité, gestion et suivi des contrats de maintenance pour les chaudières murales, les groupes thermodynamiques, les ascenseurs). Contrats de performance à initier ;
- interlocuteur technique privilégié vis-à-vis des entités comme le Syndicat du Pays vendômois, la Région, l'Ademe... (recherche et évaluation des subventions, élaboration de dossiers techniques de subvention et suivi de ces dossiers) ;
- interlocuteur technique privilégié vis-à-vis des entités gestionnaires des réseaux gaz et électricité et fournisseur d'énergie (Enedis, GrDF, Engie, EDF...) : ouverture/fermeture/modification des points de livraisons fixes et provisoires, suivi/contrôle de la facturation ;
- mission transversale de conseil et d'assistance auprès des élus, des services internes, des acteurs locaux ; promotion des énergies renouvelables et/ou de solution économe de flux.

Savoir et savoir-faire:

Sur l'énergie :

- Participation à la définition de la politique de l'énergie de la collectivité ;
- proposition des orientations dans le cadre des programmes de rénovation ou construction d'équipements ;
- contrôle de l'exploitation des installations et suivi des dépenses d'énergie de la collectivité.

Sur la gestion des flux :

- Gestion, optimisation des consommations et des modes de production des fluides ;
- analyse des anomalies éventuelles de facturation et contrôle des dérives de consommation ;
- traitement des demandes de nouveaux branchements ou contrats auprès des opérateurs et fournisseurs ;
- évaluation des consommations et conseil en matière d'optimisation.

Savoir être :

- Capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse ;
- rigueur et sens de l'organisation ;
- réactivité et disponibilité ;
- autonomie, curiosité, esprit d'initiative et force de propositions.

Conditions de recrutement :

Par voie de mutation, détachement ou contrat d'un an renouvelable sous conditions.

POSTE À POURVOIR DANS LES MEILLEURS DELAIS

Les candidatures (lettre, C.V. et le cas échéant dernière situation administrative) sont à adresser avant le 30 septembre 2019 par courrier à:

Monsieur le Président
Communauté d'agglomération
Territoires vendômois
Direction des Ressources Humaines
Hôtel de Ville – B.P 20107
41106 Vendôme Cedex

ou par mail : drh-recrutement@territoiresvendomois.fr

Renseignements complémentaires au 02 54 89 42 44